

20, rue Leconte de Lisle

38029 Grenoble Cedex

Tél. : 04 58 55 21 70

Courriel : emploicompetences@afiph.org

www.afiph-emploi-competences.org

Habilitations / Sécurité

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Public :

- Travailleurs en ESAT
- Travailleurs en EA
- Aucune connaissance préalable n'est requise

Rythme et tarif:

- 4 Séquences de 3,5 heures de Formation.
- Tarif inter : 150 €
- Tarif intra : nous consulter

Modalités d'évaluation :

- Evaluation orale et pratique des acquis formation - certificat INRS valable 2 ans - attestation de formation bilan de l'action suivie et questionnaire satisfaction qualité.

OBJECTIFS DE L'ACTION :

- Être capable de réaliser une protection adaptée.
- Être capable d'examiner la victime avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention.
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.
- Sensibiliser les travailleurs à la prévention des risques dans son établissement.
- Être capable de secourir la victime de manière appropriée.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

- Cette formation vise à comprendre le mécanisme de l'accident du travail, comment on doit réagir, agir et apporter du secours aux personnes le nécessitant.

MODALITES :

- Cette formation repose sur une pédagogie adaptée, qui va alterner des séquences théoriques et des séquences pratiques par des mises en situation.
- L'utilisation de support audiovisuel sera privilégié afin de rendre plus explicite le contenu de la formation.
- Deux évaluations sont mises en place par le formateur en fin de formation

Pas d'obtention par bloc de compétences/groupe de 8 personnes maximum

INTERVENANTS :

- L'intervenant-formateur est à jour de ses bases de prévention et de sa formation continue. Il connaît parfaitement le public à former de par l'expérience acquise dans sa carrière professionnelle.